

# (RE)SET

pour



Fédération du Commerce  
et de la Distribution

Perifem

Fédérons un commerce plus responsable

## SYNTHÈSE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R DES EMBALLAGES D'ECONOMAT

### SECTEUR DE LA DISTRIBUTION

Financé par



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

# PRÉAMBULE

---

# RAPPEL DES RÈGLES DU JEU DES FEUILLES DE ROUTE

La loi AGECE du 10 février 2020 a défini le futur souhaitable du « juste emballage » à horizon 2025, 2030, 2040. Réduction, réemploi & recyclabilité rythment cette transition. Le décret 3R n° 2021-517 du 29 avril 2021 et la stratégie nationale 3R (SN3R) actée par le décret n° 2022-549 du 14 avril 2022 ont opérationnalisé ces ambitions, en fixant des objectifs et en prévoyant l'élaboration de feuilles de route sectorielles pour faciliter cette transition au moyen d'une **approche collective**.

Aux termes de la SN3R, ces feuilles de route doivent notamment identifier les solutions d'emballages alternatives, les actions à mettre en œuvre, les investissements nécessaires, les besoins d'innovation et de R&D, les besoins pour améliorer la connaissance des impacts environnementaux, puis élaborer des objectifs et un calendrier. Leur élaboration est financée pour partie par l'ADEME et est **pilotée sur la base du volontariat par les organisations, syndicats et fédérations professionnelles** avec l'appui des parties prenantes.

Leurs conclusions, certes non contraignantes, sont un cap au **bénéfice des entreprises, des consommateurs et de l'environnement**. Publiques, elles peuvent profiter à tout acteur qui le souhaite. Elles ne sont bien sûr qu'un socle : libre à ceux qui le veulent et qui le peuvent, d'aller plus loin !

(RE)SET a réalisé la présente feuille de route en suivant les recommandations de l'ADEME et les règles applicables, notamment en matière de droit de la concurrence.

Les données ont été traitées avec prudence. Beaucoup étaient publiques, celles issues des collectes organisées auprès des adhérents des fédérations ou auprès des acteurs des chaînes de valeur ont été anonymisées et agrégées, (RE)SET jouant le rôle de « boîte noire », lorsque nécessaire, pour assurer un total respect de la confidentialité. L'alignement des acteurs sur les thématiques prioritaires et les trajectoires a été réalisé au moyen d'outils de vote anonymisés.

Lors de la mise en œuvre des feuilles de route, les acteurs veilleront également au respect des règles de la concurrence en lien avec les autorités compétentes.

**CES TRAVAUX SONT PUBLIÉS EN JUIN 2023  
ALORS QUE LE PROJET DE RÈGLEMENT EUROPÉEN EMBALLAGES, GRANDEMENT INSPIRÉ DES  
TRAVAUX FRANÇAIS,  
EST EN DISCUSSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL.**

**LES ENGAGEMENTS VALENT DONC À DATE, SANS PRÉSUMER D'ÉVENTUELS AJUSTEMENTS  
SUITE À L'ADOPTION DU TEXTE PRÉVUE POUR 2024.**



# SOMMAIRE

## I. APPROCHE & DÉMARCHE

Cadrage & objectifs de la feuille de route sectorielle  
Méthodologie de la feuille de route

## II. LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION

Présentation du secteur  
Le gisement d'emballages plastiques

## III. LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES

Les solutions étudiées  
Les solutions écartées

## IV. LA TRAJECTOIRE 3R

Les solutions retenues à l'horizon 2025, 2030 et 2040  
Les solutions de recyclage retenues  
Les solutions de réduction retenues  
La solution de réemploi retenue

## V. PREMIERS JALONS & ACTIONS

Prochaines actions du secteur  
Gouvernance du projet



# I. APPROCHE & DÉMARCHE

---

# PARTICULARITÉ DE LA DÉMARCHE FCD PERIFEM

## DEUX FEUILLES DE ROUTE TRANS-SECTORIELLES

Représentant 12 secteurs d'activité, les enseignes adhérentes de la FCD et de Perifem utilisent des typologies d'emballages variées. Chaque secteur a des spécificités qui lui sont propres, liées aux produits et à leurs chaînes d'approvisionnement.

## UNE CONVERGENCE NÉCESSAIRE AVEC L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME

Ces deux feuilles de route portent principalement sur les emballages achetés par les acteurs de la distribution, pour lesquels les marges de manœuvre et les leviers d'action sont plus importants.

Cependant, les initiatives des acteurs de l'amont et de l'aval doivent être prises en considération afin de proposer une démarche concertée avec tous les partenaires concernés de la distribution et des solutions qui conviennent à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Il est expressément rappelé que la participation aux feuilles de route ne revêt aucun caractère impératif ou obligatoire. À ce titre, les entreprises associées aux travaux de réalisation de ce plan, comme celles qui décideront d'y souscrire, s'engagent dans une démarche purement individuelle et volontaire. Les propositions d'actions ne préjugent donc en rien de l'application qui sera faite par les entreprises du secteur.

By (RE)SET 2023 ©

## 12 secteurs d'activité



## DEUX FEUILLES DE ROUTE



EMBALLAGES DE  
L'ÉCONOMAT



EMBALLAGES INDUSTRIELS  
ET COMMERCIAUX

# UNE FEUILLE DE ROUTE 3R SECTORIELLE POUR TENDRE VERS LA FIN DES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE À L'HORIZON 2040

## FEUILLE DE ROUTE 3R

### Objectifs :

- Qualifier et quantifier les emballages utilisés par le secteur de la distribution et décliner les potentiels de réduction, réemploi et recyclage répondant aux objectifs du décret 3R.
- Rédiger la feuille de route à horizon 2025 et 2040 pour atteindre ces objectifs.

### Sponsors :

Giulia BASCLET,  
Responsable environnement, RSE et transport  
à la FCD  
Christine BOURGE,  
Responsable environnement de Perifem

### Planning du projet :

Octobre 2022 – Mai 2023

## COLLECTIF

La FCD et Perifem ont mené conjointement l'élaboration de la feuille de route de l'économat.  
Ces deux entités représentent près de 47 enseignes de la distribution couvrant 12 secteurs.

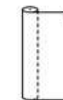


Fédération du Commerce  
et de la Distribution



## PÉRIMÈTRE EMBALLAGES

### Emballages plastiques à usage unique\*



### Emballages d'économat achetés par les distributeurs en 2021

(Les emballages d'économat sont des emballages de vente\* qui s'adaptent aux besoins produits et quantités demandées par le consommateur et sont destinés aux produits conditionnés sur les points de vente)

\*Emballages conçus entièrement ou partiellement à partir de plastique pétro-sourcé ou bio-sourcé (Source : stratégie nationale 3R).



# POURQUOI UNE APPROCHE COLLECTIVE ?

Les enjeux de la transition environnementale supposent le plus souvent des ruptures de R&D, de technologies, d'usinages, d'habitudes du consommateur, de réglementations, etc. Ces enjeux touchent l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, de la production (matières premières, conditionnement, etc.) jusqu'à la gestion de fin de vie (collecte, tri, recyclage, réemploi), en passant par la consommation (usages).

L'approche collective est donc essentielle pour souder les acteurs et les engager sur des solutions pérennes : elle permet de réduire les risques liés à la mise en place des solutions, la mutualisation des investissements, la définition de références communes, l'évolution des comportements à large échelle.

Au travers de ces feuilles de route sectorielles, les organisations professionnelles, parmi lesquelles la FCD et Perifem, établissent un cap et une gouvernance pour agir de manière tangible aujourd'hui et demain.

# UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LA FILIÈRE EN S'APPUYANT SUR UNE CARACTÉRISATION INÉDITE DU GISEMENT

STRATÉGIE 3R	1. DIAGNOSTIC CIRCULAIRE DU COUPLE PRODUITS/EMBALLAGES	2. BENCHMARK DES SOLUTIONS 3R	3. ANALYSE DE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE & ÉVALUATION DES POTENTIELS 3R	4. ÉLABORATION FEUILLE DE ROUTE & COMMUNICATION	Mai 2023
GESTION DE PROJET	<p><b>5+ ENTRETIENS RÉALISÉS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avec les enseignes adhérentes de la FCD et de Perifem</li> <li>Avec les parties prenantes de la chaîne de valeur (machinistes, fournisseurs)</li> </ul> <p><b>12 MATRICES D'ANALYSE CIRCULAIRE D'ADHÉRENTS COLLECTÉES / ANALYSÉES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sont représentés plus de 90% du CA de la distribution</li> </ul>	<p><b>BENCHMARK DE 15+ SOLUTIONS 3R :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Auprès des enseignes adhérentes de la FCD et de Perifem</li> <li>Auprès d'autres secteurs</li> <li>A l'international</li> </ul> <p><b>SÉLECTION DES SOLUTIONS POUR LE SECTEUR :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vote anonyme des adhérents pour sélectionner les solutions les plus pertinentes à activer collectivement (pertinence technique, logistique, économique et environnementale)</li> </ul>	<p><b>15+ ENTRETIENS RÉALISÉS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avec les enseignes adhérentes de la FCD et de Perifem</li> <li>Avec les parties prenantes de la chaîne de valeur (machinistes, fournisseurs, innovants, acteurs du réemploi)</li> </ul> <p><b>ÉTUDES INVESTISSEMENTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>8 fiches investissements réalisées pour approfondir les enjeux d'opérationnalisation, la faisabilité industrielle et les besoins d'investissements et de R&amp;D des solutions priorisées.</li> </ul>	<p><b>3 LIVRABLES RÉDIGÉS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Feuille de route 3R et plan d'actions (pour l'ADEME)</li> <li>Document de synthèse (public)</li> <li>Résumé 4 pages (public)</li> </ul>	<p>Deadline ADEME</p>
COMITÉ DE PILOTAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des solutions</li> <li>Questionnaire individuel de priorisation des solutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des investissements et alignement des parties prenantes sur des orientations communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restitution finale auprès des enseignes</li> <li>Validation par les instances dirigeantes</li> <li>Mise en place de la gouvernance projet</li> </ul>	

# DES HYPOTHÈSES PRISES À CHAQUE PHASE DE TRAVAIL

STRATÉGIE 3R	1. DIAGNOSTIC CIRCULAIRE DU COUPLE PRODUITS/EMBALLAGES	2. BENCHMARK DES SOLUTIONS 3R	3. ANALYSE DE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE & ÉVALUATION DES POTENTIELS 3R	4. ÉLABORATION FEUILLE DE ROUTE & COMMUNICATION
HYPOTHÈSES PRISES	<p><b>ANALYSE DU GISEMENT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Année de référence : 2021</li> <li>L'ensemble des calculs se base sur la collecte de données réalisée auprès des enseignes adhérentes : celle-ci représente <b>90% du gisement d'emballages de l'économat</b></li> </ul>	NA	<p><b>ÉVALUATION DES POTENTIELS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Calcul sur base du <b>gisement collecté</b> dans les matrices</li> <li>Les calculs de potentiels sont des potentiels maximums conditionnés par deux hypothèses :               <ul style="list-style-type: none"> <li>La totalité des enseignes adhérentes déploient la solution ;</li> <li>La solution est appliquée à 100% du gisement ciblé.</li> </ul> </li> <li>Les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent.</li> </ul> <p>→ Les potentiels 3R traduisent donc un <b>maximum atteignable par la filière</b> qui sera à <b>réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution propre à chaque adhérent</b> (logistique, technique, économique...)</p> <p><b>ANALYSE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Au vu de la grande complexité des chaînes de valeur de la grande distribution, les calculs d'investissements présentés sont ceux d'un supermarché et d'un hypermarché type. Ils seront à extrapoler à la filière.</li> <li>L'ensemble des calculs de coûts se base sur des prix catalogue moyens constatés.</li> <li>Coût estimé d'une ACV : 50k€ - 150k€.</li> </ul>	NA

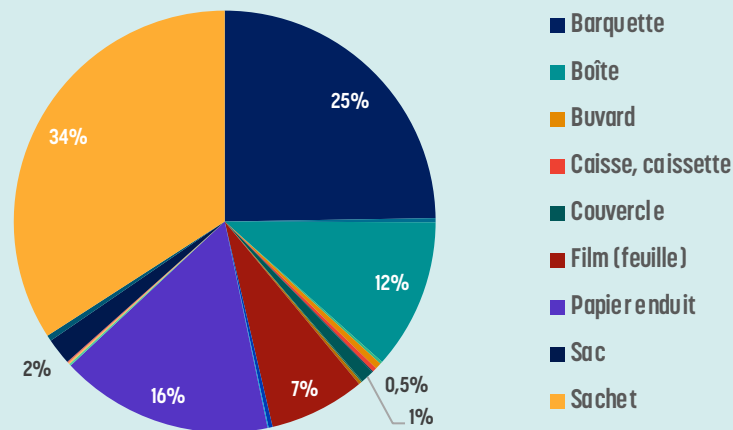
## Limite méthodologique de l'étude

L'exercice d'extrapolation au niveau d'une filière de l'ensemble des données implique un besoin de moyennisation et donc des biais et limites (dépendance aux hypothèses, perte de détail, biais d'extrapolation). Il convient donc de spécifier que l'ensemble des hypothèses et valeurs établies dans le cadre de cette étude et les calculs qui en découlent ont été réalisés conjointement avec des professionnels de la filière afin d'établir des estimations réalistes. Il est cependant important de prendre en compte les limites d'un tel exercice qui gagnerait à être complété par des études de cas individuelles.

# HYPOTHÈSES : MAGASINS TYPES

## MAGASIN TYPE : HYPERMARCHÉ

QTÉ ANNUELLE D'EMBALLAGES D'ECONOMAT VENDUS : **1 300 000**  
 QTÉ HEBDOMADAIRE D'EMBALLAGES D'ECONOMAT VENDUS : **25 000**



REPARTITION DES TYPOLOGIES D'EMBALLAGES D'ECONOMAT (PAR UVC)  
 Source : Feuille de route de la FCD et PERIFEM - Données 2021

RAYONS PRÉSENTS :  
**Boucherie, Charcuterie, Traiteur, Poissonnerie, Boulangerie, Pâtisserie, Primeur**

SURFACE DE VENTE TOTALE : **7000m<sup>2</sup>**

SURFACE R. CONCERNÉS : **2800m<sup>2</sup> (dont 50% en vente LS)**

NOMBRE DE FILMEUSES : **4**

NOMBRE DE BALANCES (PRIMEUR) : **8**

## MAGASIN TYPE : SUPERMARCHÉ

QTÉ ANNUELLE D'EMBALLAGES D'ECONOMAT VENDUS : **370 000**  
 QTÉ HEBDOMADAIRE D'EMBALLAGES D'ECONOMAT VENDUS : **7 100**

RAYONS PRÉSENTS :  
**Boucherie, Charcuterie, Traiteur, Poissonnerie, Boulangerie, Pâtisserie, Primeur**

SURFACE DE VENTE TOTALE : **2000m<sup>2</sup>**

SURFACE R. CONCERNÉS : **800m<sup>2</sup> (dont 50% en vente LS)**

NOMBRE DE FILMEUSES : **2**

NOMBRE DE BALANCES (PRIMEUR) : **4**

## FILIÈRE

CHIFFRE D'AFFAIRES GSA : 28Md€<sup>1</sup>  
 NOMBRE DE GSA EN FRANCE : 12 000

### PRODUITS

- Quantité : 3,8 milliards d'UVC
- Rayons : 37% primeur, 28% boucherie, 12% boulangerie, 10% charcuterie, 8% poissonnerie, 5% crèmerie

### EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

- Emballages principaux : Boîtes PET, Barquettes PSE, Sachets (Péto-sourcé, papier complexé, bioplastique)
- Quantité d'emballages (2021): 38 800 Tonnes (Boîtes : 32%, Barquettes : 30%, Sachets : 17%)

<sup>1</sup> Source : LSA Top 100



**CE MODÈLE EST BASÉ SUR LES ENTRETIENS RÉALISÉS AVEC DIFFÉRENTES ENSEIGNES, L'OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES ET DES RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES. CE SONT DES MOYENNES. ELLES SERVENT À ESTIMER DES INVESTISSEMENTS MAIS SERONT À AFFINER AU CAS PAR CAS.**

# DES COÛTS & BESOINS EN INVESTISSEMENT ANALYSÉS POUR CHAQUE SOLUTION PRIORISÉE

## 3 NIVEAUX D'INVESTISSEMENT

### INVESTISSEMENT MAGASIN SUPERMARCHÉ

Investissement porté par **une enseigne adhérente de la FCD et/ou Perifem** pour la mise en place de la solution dans un magasin supermarché de 2000m<sup>2</sup>

### INVESTISSEMENT MAGASIN HYPERMARCHÉ

Investissement porté par **une enseigne adhérente de la FCD et/ou Perifem** pour la mise en place de la solution dans un magasin hypermarché de 7000m<sup>2</sup>

### INVESTISSEMENT FILIÈRE

Investissement porté par **l'ensemble des enseignes adhérentes de la FCD et/ou Perifem** pour la mise en place de la solution

## TYPOLOGIES D'INVESTISSEMENTS POSSIBLES



### PROJETS ET GROUPES DE TRAVAIL

Investissements liés aux études et diagnostics devant être réalisés à l'échelle collective afin de mieux comprendre la viabilité technique et économique à échelle des solutions 3R proposées.



### R&D

Dépenses engagées par une entreprise ou le collectif pour mener des activités de recherche et d'innovation visant le développement de nouveaux emballages, technologies ou process.



### CAPEX/OPEX

- CAPEX (Capital expenditure) ou dépenses d'investissements d'immobilisations corporelles (nouvelles lignes, terrain, machines..) ou incorporelles (logiciels..) qu'une entreprise ou le collectif engage pour acquérir ou améliorer ses actifs.

- OPEX (Operational expenditure) ou dépenses d'exploitation sont les dépenses courantes liées à l'exploitation quotidienne des entreprises. On les retrouvera dans notre analyse principalement dans les coûts des matières premières des emballages, faisant apparaître les surcoûts liés aux achats.



### BESOIN EN ACV

Nous faisons ici référence à la nécessité de réaliser une évaluation de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie, de sa conception à sa fin de vie.

Des tests pourront être réalisés pour valider la faisabilité technique et logistique de certaines solutions. Des ACV seront ensuite probablement nécessaires pour évaluer l'impact environnemental de ces dernières. Les besoins en investissements ont ainsi été recensés.

Les investissements présentés ci-après ont été calculés pour un hypermarché de 7000m<sup>2</sup> et un supermarché de 2000 m<sup>2</sup>, il s'agit de premières estimations à affiner à l'échelle de chaque enseigne. Les coûts du réemploi indiqués sont ceux liés à l'achat des solutions. Une étude approfondie dédiée est nécessaire pour évaluer le coût de mise en place à l'échelle.

# UNE ANALYSE COMPLÈTE ET CHIFFRÉE POUR ALIGNER LE SECTEUR SUR LES SOLUTIONS LES PLUS ADAPTÉES



## FICHES RÉGLEMENTATIONS

**Objectif :** préciser les contraintes réglementaires actuelles ou à venir, au niveau français et européen, qui pourraient impacter la feuille de route 3R du secteur.



## ÉTATS DES LIEUX DES EMBALLAGES

**Objectif :** identifier les différents éléments d'emballage, les matériaux d'emballage, la machinabilité, les tonnages et les secteurs d'utilisation.



## MATRICES D'ANALYSE CIRCULAIRE

**Objectif :** collecter individuellement puis agréger et anonymiser les données des enseignes permettant de caractériser les gisements d'emballages du secteur.



## FICHES SOLUTIONS

**Objectif :** définir chaque solution 3R, ses impacts industriels, économiques et environnementaux.



## SCHÉMA LOGISTIQUE & OPÉRATIONNEL

**Objectif :** définir et chiffrer l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur et déterminer le circuit des emballages.



## FICHES INVESTISSEMENTS

**Objectif :** définition et chiffrage des investissements nécessaires aux industriels et à la filière pour la mise en place de chaque orientation collective retenue.

# II. LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION

---

## ÉCONOMAT

# LA DISTRIBUTION : POIDS LOURD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE AUX MULTIPLES UNIVERS

## POIDS LOURD DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

- **La distribution génératrice d'emploi** : 1,9 million d'emplois, répartis sur l'ensemble du territoire national
- **Présente sur l'intégralité du territoire** : avec près de 49 000 points de vente dont 12 000 GSA et environ 20 000 magasins de proximité alimentaires
- **Résiliente malgré les nombreuses crises qu'elle traverse** : inflation, crise sanitaire, pression réglementaire, révolution numérique

## AVEC DE NOMBREUSES SPÉCIFICITÉS

**Secteurs d'activité** : distribution alimentaire, non alimentaire, spécialisée, non spécialisée

- **Typologies de magasin** : hypermarchés (HM), Supermarchés (SM), proximité, Grandes surfaces spécialisées (GSS)
- **Typologies de fournisseurs** : produits alimentaires, bruts ou transformés, et non alimentaires (TPE, PME, ETI, grands groupes en France ou à l'étranger)
- **Formes d'organisation** : groupements d'indépendants, groupes intégrés, franchises
- **Canaux de distribution** : vente directe, click and collecte, e-commerce
- **Modes de vente** : commerce de détail, commerce de gros
- **Offre produits** : produits de marque nationale, importations, ou MDD

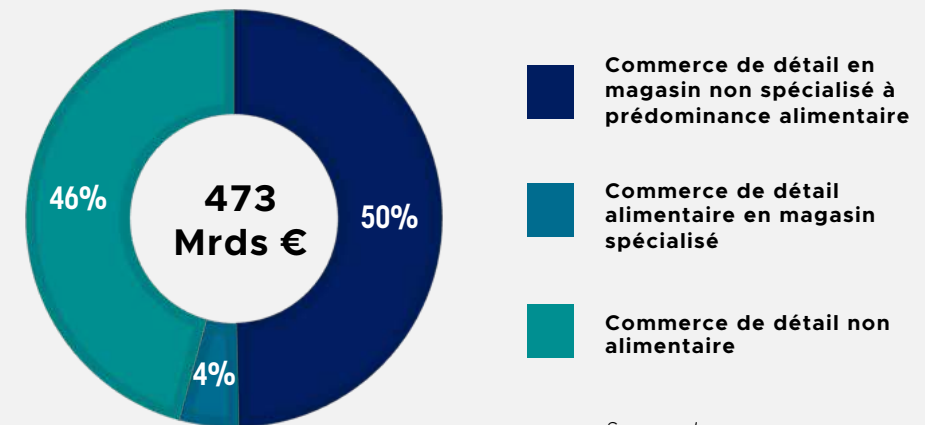
## ET AU CŒUR DE LA VIE DES FRANÇAIS

- **Lieu clé pour les consommateurs** : 70% des achats alimentaires des Français se font dans les enseignes de la distribution, ce qui représente un total de 10 millions de clients par jour

Source : FCD / PERIFEM

## LA DISTRIBUTION COMPOSÉE À QUASI PARTS ÉGALES DE COMMERCE ALIMENTAIRE ET NON ALIMENTAIRE

Répartition du chiffre d'affaires du commerce de détail en 2020



Source : Insee





# L'ÉCONOMAT DANS LA DISTRIBUTION : DE QUOI PARLE-T-ON ?

## ... de produits

L'économat s'apparente historiquement aux rayons traditionnels, vrac et primeur des grandes surfaces alimentaires

## ... d'emballages

Les emballages d'économat sont des emballages de vente\* qui s'adaptent aux besoins produits et quantités demandées par le consommateur

## ... de conditionnement

Les couples produit-emballage sont conditionnés sur le point de vente

Dans la suite de l'étude, la notion d'économat se référera aux couples produit-emballage des 6 principaux rayons traditionnels et primeur de la GSA

*(boucherie, poissonnerie, charcuterie-traiteur, boulangerie-pâtisserie, crèmerie, fruits et légumes)*

\*Les **grandes surfaces spécialisées** (GSS) présentent encore peu d'emballages répondant à la définition d'économat. Néanmoins, avec le développement des nouveaux modes de distribution, notamment la vente en vrac, les emballages d'économat des GSS pourraient être amenés à progresser et à se diversifier.

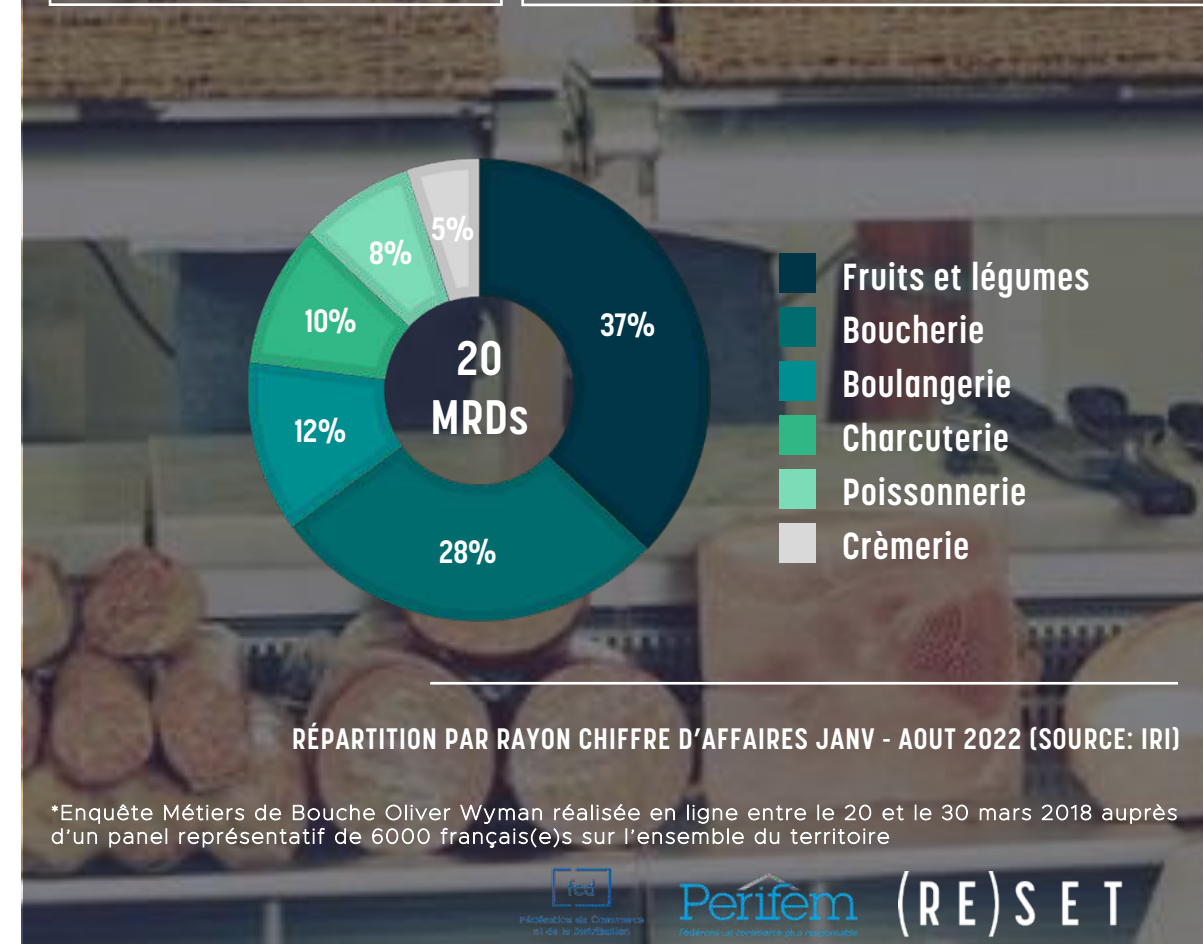
# LES RAYONS TRADITIONNELS ET PRIMEUR BASTION DE DIFFÉRENTIATION DE LA GSA

Avec un chiffre d'affaires de **20 Mds d'€**, soit **10% du CA total de la GSA**, les rayons traditionnels et primeur des GMS connaissent une **tendance structurelle de décroissance de consommation depuis 2015**.

Etant comparativement moins rentables que les rayons de produits pré-emballés, **le défi est de réussir à se maintenir dans des espaces conçus en grande partie pour se passer de ce type de rayons**.

Malgré cette problématique de rentabilité, les **rayons traditionnels et primeur demeurent essentiels dans le choix de l'enseigne par les consommateurs et donc dans la stratégie des marques**.

À travers ces rayons présents dans la majorité des GMS, les enseignes mettent en avant leur image de marque et les valeurs qu'elles portent. Aussi, les **actions portées à travers la feuille de route des emballages d'économat joueront directement sur la perception du consommateur du niveau d'engagement des enseignes sur les thématiques environnementales**.



# TROIS CANAUX DE VENTE DES PRODUITS FRAIS TRADITIONNELS DANS LES POINTS DE VENTE

## VENTE ASSISTÉE



*Le consommateur demande au vendeur les produits et quantités désirés*

*Produits concernés: poisson, viande et fromage à la coupe, traiteur, boulangerie-pâtisserie, crèmerie*

## VENTE LIBRE-SERVICE



*Les produits sont préparés par le professionnel, qui les conditionne avant de les mettre dans les rayons*

*Le consommateur se sert seul selon le volume pré-emballé désiré*

*Produits concernés: barquette de viande, fromage prédécoupé..*

## VENTE VRAC



*Les emballages associés à la vente en vrac sont majoritairement des sachets en papier, l'autre partie du gisement étant constituée de sachets bioplastique dédiés au vrac primeur*

**→ Seul le rayon primeur sera concerné dans l'étude**

# À RETENIR DE L'ANALYSE RÉGLEMENTAIRE POUR LES RAYONS TRADITIONNELS ET PRIMEUR

## ALIMENTARITÉ

Règlement



La **réglementation européenne** encadre les **matériaux** des emballages alimentaires. En effet, elle dicte les **tests et protocoles de migration** que doivent effectuer les fournisseurs d'emballages pour valider l'aptitude au contact alimentaire de leurs produits.

## ÉVOLUTIONS

Loi, décret et règlement



La **stratégie nationale française** pour une réduction des emballages en plastique à usage unique a amené, ces dernières années, des évolutions réglementaires fortes en matière de réduction, recyclage et réemploi à court et moyen termes :

### D'ici 2025

- **20% de réduction** des emballages plastiques dont 50% par réemploi
- 100% d'emballages plastiques à usage unique recyclés

### En 2030

- **20% de la surface de vente** dédiée à la vente de produits présentés sans emballages primaires, y compris la vente en vrac

Le **projet de règlement européen** sur les emballages et déchets d'emballages pourrait imposer des objectifs de réemploi, notamment pour les boissons.

## BONNES PRATIQUES

GBPH

Les **Guides de Bonnes Pratiques et d'Hygiène (GBPH)** énoncent des recommandations à destination des professionnels du secteur concerné. Pour la distribution et leurs magasins, ces guides s'attachent à émettre des bonnes pratiques d'hygiène pour aider les professionnels à se **conformer aux exigences réglementaires françaises et européennes** encadrant les pratiques d'hygiène. In fine, ces bonnes pratiques d'hygiène ont pour but **d'assurer la qualité sanitaire des produits proposés au consommateur.**

# UN GISEMENT, PRÉDOMINÉ PAR 3 TYPOLOGIES D'EMBALLAGES SUR LESQUELLES SERONT AXÉES L'ENSEMBLE DES ACTIONS 3R

**38 800**

Tonnes d'emballages en plastique/an\*

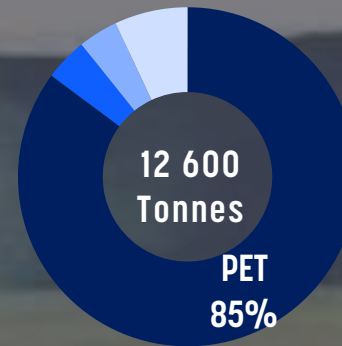
**3,8 Milliards**

UVC en plastique/an\*

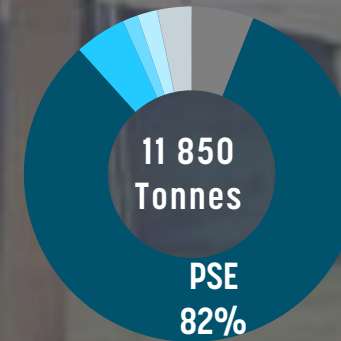
*Données collectées issues du gisement 2021*

80% du gisement est représenté par **les boîtes, les barquettes et les sachets**. C'est pourquoi la feuille de route visera principalement ces trois types d'emballages.

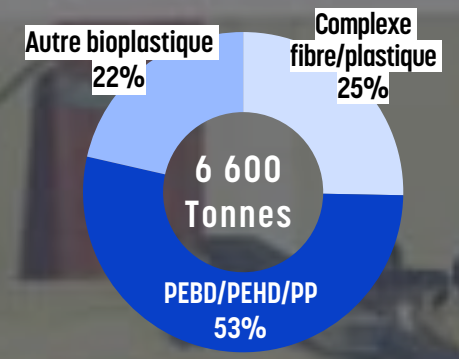
**3 emballages** représentant 80% du gisement (les 7 750 tonnes restantes sont constituées de 16 autres typologies d'emballages (couvercles, plateaux, bols, pochettes, cloches, saladiers...))



**Boîtes**



**Barquettes**



**Sachets**

**3 matériaux majoritaires** : PET : 34%, PSE/PSM : 20%, Complexe papier/plastiques : 15%

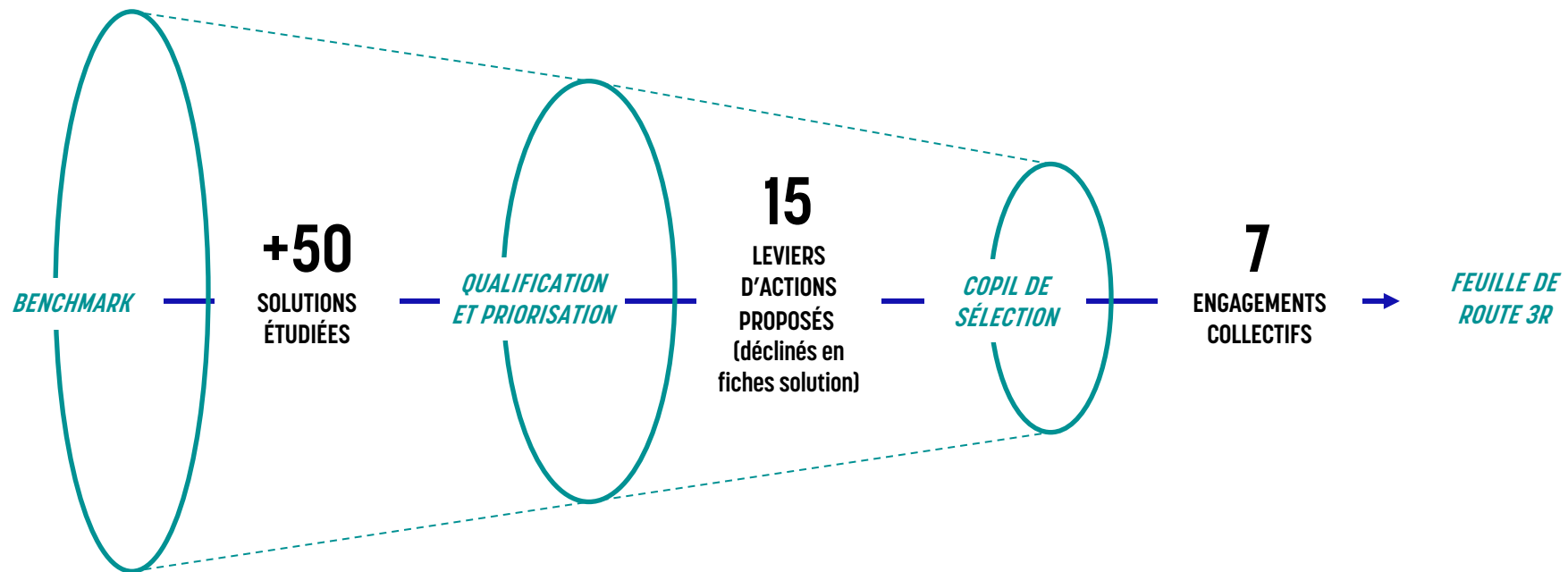
**33%** du gisement **non recyclable**

[Source : Feuille de route 3R - FCD/PERIFEM]

# III. LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES

---

# UNE SÉLECTION DE LEVIERS D'ACTION RIGOUREUSE ABOUTISSANT À UNE FEUILLE DE ROUTE « SUR MESURE »



# 15 LEVIERS D'ACTION 3R ÉTUDIÉS

- Solution écartée, déployable individuellement
- Solution retenue collectivement
- Solution retenue collectivement, déjà activée par certaines enseignes

3R	DÉFINITION	EMBALLAGES	RAYON	ÉTAT	SOLUTIONS ÉTUDIÉES
<b>RECYCLAGE</b>	Le recyclage inclut toute opération de <b>valorisation</b> par laquelle les déchets sont <b>retraités</b> en substances, matières ou produits <b>aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins</b> .	<b>BARQUETTES</b>	Boucherie / Poissonnerie	<span style="color: blue;">■</span>	Substituer les barquettes en PSE, PSM vers des matériaux recyclables : PP, PE, PET
		<b>SACHETS</b>	Primeur	<span style="color: blue;">■</span>	Substituer par des sachets en papier
		<b>FILMS</b>	Tous	<span style="color: blue;">■</span>	Substituer le film étirable en PVC vers film PE ou PP
<b>RÉDUCTION</b>	Deux principaux modes de réduction sont à envisager : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réduction absolue</li> <li>• La réduction via substitution</li> </ul>	<b>TOUS</b>	Tous	<span style="color: grey;">■</span>	Choisir un emballage plus léger
		<b>BOÎTES</b>	Charcuterie / traiteur	<span style="color: green;">■</span>	Substitution par une boîte carton laminée avec ou sans fenêtre cellulosique
			Boulangerie / Pâtisserie	<span style="color: green;">■</span>	Substitution par une boîte carton enduit avec ou sans fenêtre cellulosique
		<b>BARQUETTES</b>	Boulangerie / Pâtisserie	<span style="color: green;">■</span>	Choisir des sachets en papier souple avec ou sans fenêtre cellulosique
			Boucherie / Poissonnerie	<span style="color: green;">■</span>	Substitution par une barquette cellulosique (carton thermoformé + buvard)
		<b>SACHETS</b>	Charcuterie / Traiteur	<span style="color: green;">■</span>	Substitution par une barquette cellulose moulée + buvard
			Boulangerie / Pâtisserie	<span style="color: green;">■</span>	Substitution par une barquette carton thermoformée
			Primeur	<span style="color: green;">■</span>	Substitution par une barquette cellulose moulée
			Primeur / Charcuterie / Traiteur / Poissonnerie	<span style="color: blue;">■</span>	Substitution par des sachets en papier avec/sans fenêtre translucide cellulosique
					<span style="color: grey;">■</span>
<b>RÉEMPLOI</b>	Le réemploi inclut toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont <b>utilisés de nouveau pour un usage identique</b> à celui pour lequel ils avaient été conçus.	<b>BARQUETTES</b>	Boucherie / Poissonnerie	<span style="color: green;">■</span>	Opter pour des barquettes réemployables
			<b>BOÎTES</b>	Boulangerie / Pâtisserie	<span style="color: green;">■</span>



# IV. LA TRAJECTOIRE 3R

---

**LES SOLUTIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE **ECONOMAT** N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ RETENUES À L'UNANIMITÉ.**

**QUAND LE COLLECTIF DÉCIDE DE PRENDRE UN ENGAGEMENT, LE SECTEUR S'ENGAGE À **TRAVAILLER ENSEMBLE** (TRAVAUX R&D, PILOTES COMMUNS) ET À **PARTAGER DES BONNES PRATIQUES** TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES DU **DROIT DE LA CONCURRENCE**.**

**LES SOLUTIONS **ÉCARTÉES PAR LE COLLECTIF** RESTENT TOUJOURS **ACTIVABLES INDIVIDUELLEMENT**.**

# LES ENGAGEMENTS SONT RÉPARTIS SUR 3 ÉCHÉANCES

EMBALLAGES	LEVIERS D'ACTION		RAYONS	GISEMENT CONCERNÉ	2025	2030	2040	
Barquettes	RECYCLAGE	TENDRE VERS UN GISEMENT DE 100% D'EMBALLAGE RECYCLABLE	Substituer les barquettes en PSE en optant pour des barquettes en résine recyclable (PP, PET)	Boucherie Poissonnerie Charcuterie Traiteur	7 800 T 20%			
			Substituer les films en PVC en optant pour des films en résine recyclable (PE, PP)		1 400 T 3,6%			
	RÉDUCTION	SUSTITUTION PAR DES ALTERNATIVES EN FIBRES CELLULOSIQUES <sup>A</sup>	Veille sur la R&D de barquettes cellulosiques répondant aux contraintes techniques de l'économat et réalisation de tests de validation technique	Tous	6 150T 15,8%	→		
Boîtes	RÉEMPLOI	METTRE EN PLACE LE RÉEMPLOI INDUSTRIEL SUR LES BARQUETTES ET BOÎTES <sup>A</sup>	Priorisation des étapes à déployer collectivement pour les barquettes des rayons boucherie, poissonnerie, charcuterie-traiteur et boîtes de la boulangerie-pâtisserie*. Leur <b>déploiement s'intégrera dans les travaux nationaux en cours et/ou à venir</b>	Tous	5 900 T 15%	→		
	RÉDUCTION	SUSTITUTION PAR DES ALTERNATIVES EN FIBRES CELLULOSIQUES	Etudier la possibilité de faire évoluer le portefeuille d'achat vers des <b>boîtes carton enduit/laminé</b> avec ou sans fenêtre Remplacer les boîtes de la boulangerie <b>par des sachets papier</b> (sur les produits le permettant)	Boulangerie Pâtisserie	6 300T -7 100T 16,2%-18%			
Sachets	RECY	TENDRE VERS UN GISEMENT DE 100% D'EMBALLAGE RECYCLABLE	Substituer les sachets en bioplastique en optant pour des sachets en papier, lorsque cela est possible	Primeur	4000T 10,3%* (BOULANGERIE)			
					1 400 T 3,6%			

(\*) Gisement concerné au maximum, à réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution

<sup>A</sup> Besoins en investissements

# 28% DU GISEMENT PLASTIQUE AUJOURD'HUI NON RECYCLABLE : LA DISTRIBUTION PREND DES ENGAGEMENTS FORTS POUR TENDRE VERS 100% D'EMBALLAGES RECYCLABLES À 2025



**SUBSTITUER 100% DES  
BARQUETTES EN PSE**

2025



**7 300 T**  
de potentiel de  
recyclage  
soit **+20%** du gisement  
total

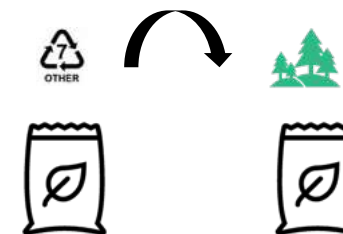


**SUBSTITUER 100% DES FILMS  
ÉTIRABLES EN PVC**

2025



**1 400 T**  
de potentiel de  
recyclage  
soit **+3,6%** du gisement  
total



**SUBSTITUER LES SACHETS EN  
BIOPLASTIQUE**

2025



**1 400 T**  
de potentiel de  
recyclage  
soit **+3,6%** du gisement  
total



La substitution des sachets en bioplastique permet de tendre vers un gisement 100% recyclable tout en appliquant une réduction du gisement plastique par l'utilisation de papier

Il est à noter que selon les contraintes techniques des magasins (balances non adaptées ou récemment renouvelées), ce levier n'est pas généralisable à l'ensemble des magasins.

1- Potentiel de recyclage = augmentation en tonne de la part du gisement recyclable

2- Calcul sur base du **gisement collecté** dans les matrices

3- Les calculs de potentiels sont des potentiels maximums conditionnés par : la totalité des adhérents déploient la solution, la solution est appliquée à 100% du gisement ciblé et les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent.

# LE SECTEUR S'ENGAGE À SUBSTITUER LE PLASTIQUE EN ÉTUDIANT LES SOLUTIONS PAPIER/CARTON À COURT ET LONG TERMES



ETUDIER LA POSSIBILITÉ DE FAIRE ÉVOLUER LE PORTEFEUILLE D'ACHAT VERS DES BOÎTES CARTON ENDUIT/LAMINÉ AVEC OU SANS FENÊTRE

2025

↗ - **6 300 T à - 7 100 T**  
de potentiel de réduction  
soit **16,2%-18%** du gisement total



REPLACER LES BOÎTES DE LA BOULANGERIE PAR DES SACHETS PAPIER (SUR LES PRODUITS LE PERMETTANT)

2025

↗ - **4 000 T**  
de potentiel de réduction  
soit **10,3%** du gisement total



VEILLE SUR LA R&D DE BARQUETTES CELLULOSIQUES RÉPONDANT AUX CONTRAINTES DE L'ÉCONOMAT ET RÉALISATION DE TESTS DE VALIDATION TECHNIQUE

2040

↗ - **6 150 T**  
de potentiel de réduction  
soit **15,8%** du gisement total



Le déploiement des solutions cellulosesques reste à valider en fonction de leur adaptabilité aux produits, de la faisabilité industrielle, de l'acceptation du consommateur et de leur pertinence environnementale, en associant les acteurs concernés.

1 - Potentiel de réduction = réduction nette du tonnage de plastique

2 - Calcul sur base du **gisement collecté** dans les matrices

3 - Les calculs de potentiels sont des potentiels maximums conditionnés par : la totalité des adhérents déploient la solution, la solution est appliquée à 100% du gisement ciblé et les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent.

# LA FILIÈRE PRÉVOIT UN DÉPLOIEMENT DU RÉEMPLOI ÉGALEMENT RÉPARTI ENTRE EIC ET ÉCONOMAT

Loi AGEC



D'ici 2025, minimum **10%** de réduction des emballages en plastique à usage unique via le réemploi

**118 kT**

Gisement total emballage PPU de la distribution (EIC et Economat)



Objectif pour le secteur de la distribution

**-11 800 T**

Réduction du gisement d'emballage par la mise en place du réemploi

**5 900 T**

Soit 15% du gisement de l'économat (38kT)

**5 900 T**

Soit 7% du gisement d'EIC (80kT)

## ECONOMAT



**Boîtes**

**2 950 T**

Soit une réduction via la mise du réemploi sur 25% des boites de l'économat



**Barquettes**

**2 950 T**

Soit une réduction via la mise du réemploi sur 23% des barquettes de l'économat

## EIC



**Films**

**2 950 T**

Soit une réduction via la mise du réemploi sur 17% des films



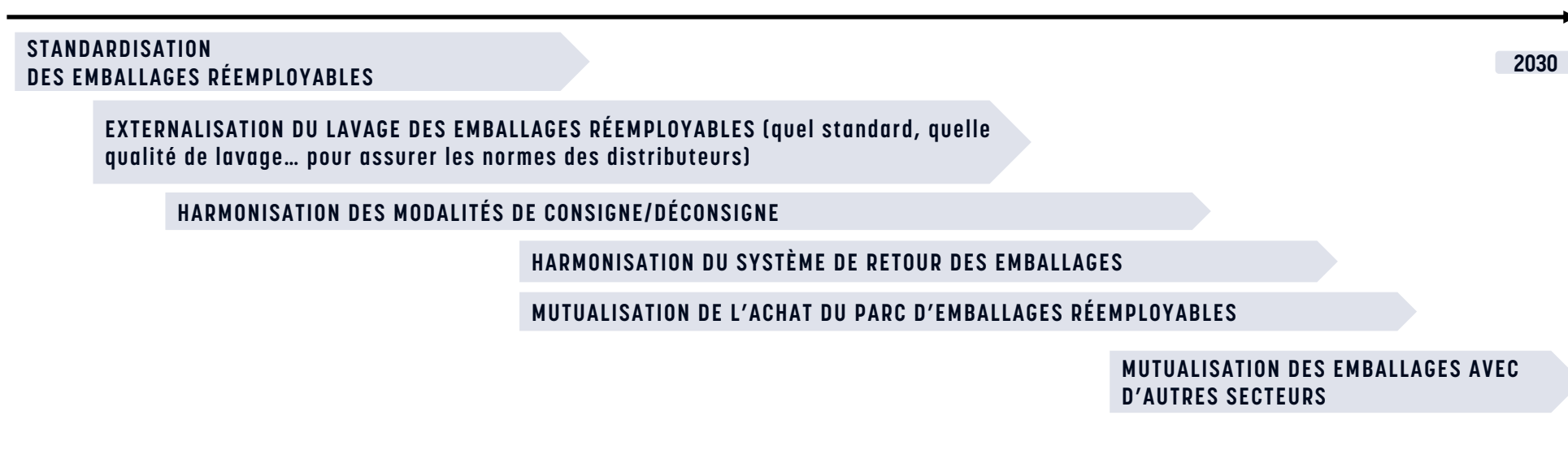
**Housses**

**2 950 T**

Soit une réduction via la mise du réemploi sur 20% des housses

# LES ACTEURS S'ENGAGENT À MUTUALISER ET À PÉRENNISER LE RÉEMPLOI INDUSTRIEL DES BARQUETTES ET DES BOÎTES

La filière a identifié la priorisation des étapes à déployer collectivement pour les barquettes des rayons boucherie, poissonnerie, charcuterie-traiteur et boîtes de la boulangerie-pâtisserie<sup>1</sup>. Compte tenu de la **nécessité d'une coopération de l'ensemble de la chaîne du réemploi**, leur déploiement **s'intégrera dans des travaux nationaux déjà en place et/ou à venir**, initiés par des acteurs concernés, et auxquels la FCD et Perifem pourraient contribuer.



Les objectifs fixés par la loi AGEC de 10% de réduction des emballages en plastique à usage unique via le réemploi équivalent pour les gisements totaux de la distribution à une réduction de -12 kT d'emballages plastiques concernés (EIC et économat). La GSA prévoit d'atteindre cet objectif en activant le réemploi sur 50% des tonnages économat et 50% des tonnages EIC. Pour les emballages de l'économat, ces objectifs se traduisent par une réduction via la mise en place du réemploi pour 25% des boîtes et 23% des barquettes



**5 900 T**

de potentiel de réemploi  
soit **15%** du gisement total d'emballages d'économat

1- Selon la disponibilité des solutions applicables au rayon boulangerie/pâtisserie

2- Les durées des étapes constituent des estimations

# V. PREMIERS JALONS & ACTIONS

---



# LES SOLUTIONS RETENUES SONT RÉPARTIES SUR 3 ÉCHÉANCES

EMBALLAGES	LEVIERS D'ACTION		RAYONS	GISEMENT CONCERNÉ	2025	2030	2040
Barquettes	RECYCLAGE	TENDRE VERS UN GISEMENT DE 100% D'EMBALLAGE RECYCLABLE	Substituer les barquettes en PSE en optant pour des barquettes en résine recyclable (PP, PET)	Boucherie Poissonnerie Charcuterie Traiteur	7 800 T 20%		
			Substituer les films en PVC en optant pour des films en résine recyclable (PE, PP)		1 400 T 3,6%		
	RÉDUCTION	SUSTITUTION PAR DES ALTERNATIVES EN FIBRES CELLULOSIQUES <sup>A</sup>	Veille sur la R&D de barquettes cellulose ré pondant aux contraintes techniques de l'économat et réalisation de tests de validation technique	Tous	6 150 T 15,8%		
Boîtes	RÉEMPLOI	METTRE EN PLACE LE RÉEMPLOI INDUSTRIEL SUR LES BARQUETTES ET BOÎTES <sup>A</sup>	Priorisation des étapes à déployer collectivement pour les barquettes des rayons boucherie, poissonnerie, charcuterie-traiteur et boîtes de la boulangerie-pâtisserie*. Compte tenu de la nécessité d'une coopération de l'ensemble de la chaîne du réemploi, leur déploiement s'intégrera dans des travaux nationaux déjà en place et/ou à venir, initiés par des acteurs concernés auxquels la FCD et Perifem pourraient contribuer.	Tous	5 900 T 15%		
	RÉDUCTION	SUSTITUTION PAR DES ALTERNATIVES EN FIBRES CELLULOSIQUES	Etudier la possibilité de faire évoluer le portefeuille d'achat vers des boîtes carton enduit/laminé avec ou sans fenêtre Remplacer les boîtes de la boulangerie par des sachets papier (sur les produits le permettant)	Boulangerie Pâtisserie	6 300 T - 7 100 T 16,2%-18% 4000 T 10,3%* (BOULANGERIE)		
Sachets	RECY	TENDRE VERS UN GISEMENT DE 100% D'EMBALLAGE RECYCLABLE	Substituer les sachets en bioplastique en optant pour des sachets en papier	Primeur	1 400 T 3,6%		

(\*) Gisement concerné au maximum, à réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution

<sup>A</sup> Besoin en investissement

# SYNTHÈSE DES BESOINS EN INVESTISSEMENT

Pour atteindre le potentiel identifié à l'échelle de la filière, les investissements d'un supermarché et hypermarché types (et parfois de la filière) ont été évalués. Il s'agit de premières estimations à affiner à l'échelle de chaque enseigne et entrepôt.

EMBALLAGES	LEVIERS D'ACTION		RAYONS	GISEMENT CONCERNÉ	BESOINS EN INVESTISSEMENT			
					SUPER	HYPER	FILIERE	
Barquettes	RECYCLAGE	TENDRE VERS UN GISEMENT DE 100% D'EMBALLAGE RECYCLABLE	Substituer les barquettes en PSE en optant pour des barquettes en résine recyclable (PP, PET)	Boucherie Poissonnerie Charcuterie Traiteur	7 800 T 20%	4k€	9 k€	-
		Substituer les films en PVC en optant pour des films en résine recyclable (PE, PP)			1 400 T 3,6%	3 - 80k€	7 - 165k€	-
	RÉDUCTION	SUSTITUTION PAR DES ALTERNATIVES EN FIBRES CELLULOSIQUES <sup>A</sup>	Veille sur la R&D de barquettes cellulosiques répondant aux contraintes techniques de l'économat et réalisation de tests de validation technique	Tous	6 150T 15,8%	-	-	-
Boîtes	RÉEMPLOI	METTRE EN PLACE LE RÉEMPLOI INDUSTRIEL SUR LES BARQUETTES ET BOÎTES <sup>A</sup>	Priorisation des étapes à déployer collectivement pour les barquettes des rayons boucherie, poissonnerie, charcuterie-traiteur et boîtes de la boulangerie-pâtisserie*. Compte tenu de la nécessité d'une coopération de l'ensemble de la chaîne du réemploi, leur déploiement s'intégrera dans des travaux nationaux déjà en place et/ou à venir, initiés par des acteurs concernés auxquels la FCD et Perifem pourraient contribuer.	Tous	5900 T 15%	13k€-142k€		600k€-900k€
	RÉDUCTION	SUSTITUTION PAR DES ALTERNATIVES EN FIBRES CELLULOSIQUES	Etudier la possibilité de faire évoluer le portefeuille d'achat vers des boîtes carton enduit/laminé avec ou sans fenêtre	Boulangerie Pâtisserie	6 300T - 7 100T 16,2%-18%	1,8 k€	6,3k€	-
			Remplacer les boîtes de la boulangerie par des sachets papier (sur les produits le permettant)			4000T (BOULANGERIE) 10,3%*	-1,6k€	-5,7k€
Sachets	RECYCLAGE	TENDRE VERS UN GISEMENT DE 100% D'EMBALLAGE RECYCLABLE	Substituer les sachets en bioplastique en optant pour des sachets en papier	Primeur	1 400 T 3,6%	0,9k€	3k€	-

(\*) Gisement concerné au maximum, à réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution

# RÔLES & RESPONSABILITÉS POUR LA MISE EN PLACE DES ENGAGEMENTS

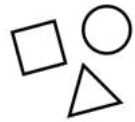
EMBALLAGES	LEVIERS D'ACTION		RAYONS	GISEMENT CONCERNÉ	FCD PERIFEM	E	
Barquettes	RECYCLAGE	TENDRE VERS UN GISEMENT DE 100% D'EMBALLAGE RECYCLABLE	Substituer les barquettes en PSE en optant pour des barquettes en résine recyclable (PP, PET)	Boucherie Poissonnerie Charcuterie Traiteur	7 800 T 20%	I	R
			Substituer les films en PVC en optant pour des films en résine recyclable (PE, PP)		1 400 T 3,6%	I	R
	RÉDUCTION	SUSTITUTION PAR DES ALTERNATIVES EN FIBRES CELLULOSIQUES <sup>A</sup>	Veille sur la R&D de barquettes cellulosiques répondant aux contraintes techniques de l'économat et réalisation de tests de validation technique	Tous	6 150T 15,8%	R	I
Boîtes	RÉEMPLOI	METTRE EN PLACE LE RÉEMPLOI INDUSTRIEL SUR LES BARQUETTES ET BOÎTES <sup>A</sup>	Priorisation des étapes à déployer collectivement pour les barquettes des rayons boucherie, poissonnerie, charcuterie-traiteur et boîtes de la boulangerie-pâtisserie*. Compte tenu de la nécessité d'une coopération de l'ensemble de la chaîne du réemploi, leur déploiement s'intégrera dans des travaux nationaux déjà en place et/ou à venir, initiés par des acteurs concernés auxquels la FCD et Perifem pourraient contribuer.	Tous	5 900 T 15%	R	A
	RÉDUCTION	SUSTITUTION PAR DES ALTERNATIVES EN FIBRES CELLULOSIQUES	Etudier la possibilité de faire évoluer le portefeuille d'achat vers des boîtes carton enduit/laminé avec ou sans fenêtre	Boulangerie Pâtisserie	6 300T -7 100T 16,2%-18%	I	R
			Remplacer les boîtes de la boulangerie par des sachets papier (sur les produits le permettant)*		4000T 10,3%* (BOULANGERIE)	I	R
Sachets	RECY	TENDRE VERS UN GISEMENT DE 100% D'EMBALLAGE RECYCLABLE	Substituer les sachets en bioplastique en optant pour des sachets en papier*	Primeur	1 400 T 3,6%	I	R

(\*) Gisement concerné au maximum, à réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution

FCD/PERIFEM  
E: Enseigne distributeur

R : Responsable  
A: Approbateur  
C :Consulté  
I : Informé

# GOUVERNANCE : LA FCD ET PERIFEM S'ENGAGENT À METTRE EN PLACE UN GROUPE DE TRAVAIL POUR SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE



## FORMAT

Des groupes de travail par thématique



## PARTICIPANTS

Les enseignes et partenaires volontaires



## FRÉQUENCE

Semestrielle



## OBJECTIFS

- Suivre l'avancement et ajuster si besoin
- Partager les résultats des tests
- Partager les bonnes pratiques



Des questions restent ouvertes quant à la gouvernance et au financement des travaux:

- ✓ Quelle implication des autorités? Quelle garantie de conformité au droit de la concurrence ?
- ✓ Quel financement pour les ACV et quelle mutualisation possible ?

...

# (RE)SET

pour



Fédération du Commerce  
et de la Distribution



Fédérons un commerce plus responsable

Financé par



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU